



Le Mot du Maire :

Les comptes de la commune sont actuellement vérifiés par la Chambre Régionale des Comptes sur la période allant de 2017 à aujourd'hui. Les non-augmentations sur la taxe d'habitation (supprimée depuis) et sur le foncier bâti et non-bâti, entraînent un arrêt des subventions de l'Etat. En 2024, il faudra donc augmenter ces taxes afin de pouvoir bénéficier de toutes les aides de l'Etat. Ce chantage avait été déjà effectué pour le syndicat de l'eau et d'assainissement par l'agence de l'eau.

Nous avons réussi jusqu'à présent à faire un budget sans augmentation tout en continuant à faire avancer les projets, et ce au prix d'une gymnastique difficile. La mise en place de la centrale photovoltaïque ainsi que l'installation du peloton de gendarmerie de haute-montagne et ses 14 logements, apporteront de l'argent à la commune, mais malgré cela, il faudra de toute façon augmenter les impôts.

La tranchée de jonction électrique allant de la centrale photovoltaïque au centre-source de Bidos a amené beaucoup de désagréments dans la traversée du village, malgré l'efficacité et la rapidité des entreprises. Cela a entraîné parallèlement d'autres changements qui amélioreront la qualité de vie des habitants, tels que l'enfouissement des réseaux aériens, indispensable pour lutter contre les pannes électriques dues au vent, et le changement des anciens tuyaux d'eau qui étaient en amiante. Un plus pour notre bien-être au village.

L'aménagement du terrain Loustau jouxtant l'école, dont les plans d'ensemble sont disponibles à la mairie depuis presque six mois, verra l'arrivée du Peloton de gendarmerie de haute-montagne, un terrain de pétanque, un city-stade ainsi qu'un parking hors-route qui sécurisera les déplacements des enfants et des parents d'élèves de l'école. Un terrain de randonnée dans une forêt jouxtant le peloton, amènera un poumon vert au centre du village.

Des travaux importants auront lieu en 2024 afin de créer des bourrelets empêchant les eaux de ruissellement de pénétrer dans les propriétés privées, sachant que le dossier intempéries déclenchant une subvention n'est toujours pas arrivé (depuis le 11 juillet).

La réforme foncière qui se met en place avec le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) va insidieusement nous enlever cette compétence au profit de la communauté de communes, « garante » des évolutions. Ce changement freinera les communes dans leur développement et participera donc à terme à leur disparition, faute d'argent (perte de la taxe professionnelle, de la taxe d'habitation et DGF en baisse) et de compétences.

LE MAIRE : A. BERNOS

Bus scolaire :

Des incivilités dans le bus ont été relatées par les différents chauffeurs, qui ne voulaient plus effectuer les trajets pour le regroupement pédagogique intercommunal entre Agnos et Gurmençon. La mairie d'Agnos a financé la présence d'un agent communal dans le bus afin de sécuriser les trajets... Des incivilités inquiétantes de la part des plus jeunes, alors que nous ne sommes qu'à Agnos !!! Le dernier conseil d'école s'en est ému.

Reentrée au regroupement pédagogique :

Les effectifs de l'école d'Agnos se maintiennent et sont même en augmentation de deux élèves par rapport à 2022.



City stade :

L'aménagement de cet équipement sportif a déjà été évoqué lors des conseils municipaux (compte-rendus disponibles sur le site de la commune) ainsi que dans le précédent bulletin d'information, permettant de suivre toute son évolution. Ce projet sera un vrai plus pour l'école, ainsi qu'un lieu de rencontres sportives et de promenade pour tous les Agnosiens.



Haies :

Une nouvelle fois, il est rappelé que les haies de séparation des propriétés privées doivent être entretenues et ne pas déborder sur la voie publique.

Forêt :

Deux hectares d'essences nouvelles ont été plantés en lisière de forêt de Labaigh par l'Office National des Forêts, et ce afin d'expérimenter leur impact face aux aléas climatiques actuels et futurs.



Feux : Les feux sont interdits par la loi au sein de tous les villages. Les pompiers devant être avertis pour ce genre de désagréments entraîneront une verbalisation par les gendarmes pour le contrevenant.

Voirie :

Les dernières actions visant à vérifier l'hypothèse d'une inclinaison des routes refaites en 2005 vers telle ou telle propriété se sont avérées négatives. Le chef de chantier d'Eurovia, l'ingénieur Eurovia, le service des eaux du syndicat, les services de la commune autour de Monsieur Lendres ont constaté unanimement ce qui suit. Il est à noter que pour changer l'inclinaison d'une route, le volume d'enrobés nécessaire à cette modification serait alors facturé, ce qui n'a pas été le cas. Des solutions sont à l'étude.



Colis traditionnel de Noël :

Les conseillers municipaux distribueront prochainement les colis de Noël pour les seniors de la commune.

